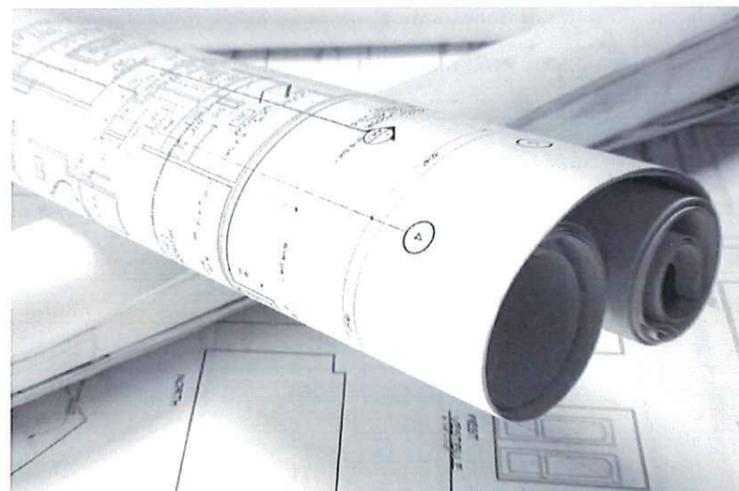


## RAPPORT ANNUEL SERVICE MUTUALISE, URBANISME



**MISSIONS :**

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

SERVICE CONSEILS AUX MAIRES

Communes instruites	<b>13 Communes en Plan d'Occupations des Sols (POS) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b>
Auteur	Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs 2, Rue de la Seigne, 25370 les Hôpitaux-Vieux
Intervenant/Agents	Adrien GRAMONT responsable du service instruction des autorisations d'urbanisme Lise MESAS agent au service instruction des autorisations d'urbanisme

Le **17 JAN. 2018**

Le Président,

J-N SAILLARD.

Coordonnées/Mails
03.81.49.71.40
Urbanismeccmo21@gmail.com



Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs,  
2 rue de la Seigne, 25370 Les Hôpitaux-Vieux

RAPPORT ANNUEL SERVICE MUTUALISE, URBANISME DE LA COMMUNAUTES DE COMMUNES  
DU MONT D'OR ET DES DEUX LACS

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA MISSION .....	2
1.1 DEROULEMENT DE L'INTERVENTION.....	2
2. SYNTHESE.....	3
2.1 LE TERRITOIRE.....	3
3. RESULTAT EXERCICE 2016.....	5
4. MISSIONS ANNEXES : .....	9
<b>Bibliographie</b> .....	<b>11</b>
<b>Annexe 1 : Facturation exercice 2016 semestre 1</b> .....	<b>12</b>
<b>Annexe 2 : Facturation exercice 2016, semestre 2</b> .....	<b>14</b>



## 1. OBJET DE LA MISSION

Conformément à la mise en place du service, il est demandé de pouvoir produire en fin de chaque année un bilan d'activité du service. Ce travail a pour objectif de présenter une analyse synthétique du fonctionnement du service, des travaux mis en place, de dresser un bilan servant à la répartition de la facturation et de mettre en avant une certaine dynamique du territoire notamment à travers le nombre d'actes produits. Ce bilan est réalisé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016. L'objectif est de favoriser la transparence d'un service public mutualisé vis-à-vis des Elus et des usagers. Le rapport est à disposition du public sur le site internet de la CCMO2L et est disponible en Mairies. Ce bilan est présenté en assemblée délibérante avant le 30 juin 2016 conformément à la réglementation en vigueur.

### 1.1 DEROULEMENT DE L'INTERVENTION

Préalablement, le service mutualisé de la Communauté de Communes a effectué un bilan des ressources documentaires dont elle disposait notamment sur les documents de planifications des communes (POS, PLU, des lotissements, cartographies, règlements...). Les agents ont ensuite récupéré les éléments nécessaires auprès de l'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Besançon, service planification, située au 9 rue Xavier Marmier 25 000 Besançon et auprès des communes notamment pour les lotissements ainsi que les versions numérisées des POS/PLU.

**Livrable** : bilan exercice 2016, de l'instruction, d'accueil du public et du service conseils aux Maires.

#### DOCUMENTS EXAMINES

**Carte des communes instruites, type de documents en place**

Extraction depuis le logiciel carte@ds et traitement sous excel regroupant :

- Le nombre de dossiers instruits mensuel et par commune
- Tableau synthétique par type et par commune du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016
- Le nombre de consultations de services dans le cadre du suivi de l'instruction
- Le nombre de personnes accueillies / conseils aux Communes, Maires, Particulier, Professionnels (physique, téléphonique, mailing, RDV terrain)

**Missions Annexes** : suivi des PLU, questions d'urbanisme, suivi de l'agent, management, plannings de formation...

#### DESTINATAIRES DU PRESENT DOCUMENT

- CCMO2L
- Les Elus et Agents en charge de l'urbanisme des Communes instruites
- Tout usager conformément à la réglementation en vigueur

## 2. SYNTHÈSE

Le service mutualisé s'est installé le 1<sup>er</sup> juin 2015 au sein de la CCMO2L, pour commencer le 1<sup>er</sup> juillet 2015 conformément à la LOI n°2014-366 ALUR (pour l'accès Au Logement Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014 qui a profondément changé le paysage de l'instruction.

L'article L. 422-8 du code de l'urbanisme met fin à la mise à disposition des services de l'État représenté par la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toutes les communes compétentes de 10 000 habitants ou appartenant à un EPCI de 10 000 habitants ou plus.

Cette réforme se complète par l'exercice de la compétence obligatoire en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme des communes qui se dotent d'une carte communale à compter du 27 mars 2014. Par ailleurs, toutes les communes disposant déjà d'une carte communale et n'ayant pas encore pris la compétence : « délivrance des actes d'urbanisme au nom de la commune » deviendront automatiquement compétentes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La loi NOTRÉ a imposé aux communautés de communes de moins de 10 000 habitants de fusionner, c'est le cas pour la Communauté de communes des Hauts du Doubs qui doit fusionner avec la CCMO2L. Néanmoins, cette fusion a été suspendue par le tribunal administratif de Besançon le 12 janvier 2017. À ce jour, la nouvelle organisation territoriale reste en suspens.

### 2.1 LE TERRITOIRE

Le territoire de la CCMO2L est composé de 19 communes pour 11 836 habitants (source INSEE population municipale<sup>1</sup> 2013). Il se situe en secteur frontalier qui a des répercussions sur les dynamiques du territoire, emplois, population et notamment la construction au travers du nombre d'actes délivrés.

Le service mutualisé instruit 13 communes : celles dotées d'un POS ou d'un PLU ou en cours d'élaboration. En effet, les communes dotées d'une carte communale disposent jusqu'au 31 décembre 2016 des services de l'Etat pour l'instruction des actes. Elles sont au nombre de 4 sur le territoire. Les communes non couvertes par un document de planification sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), l'Etat représenté, par les DDT, continue d'instruire ce type de commune (cf. carte ci-contre).

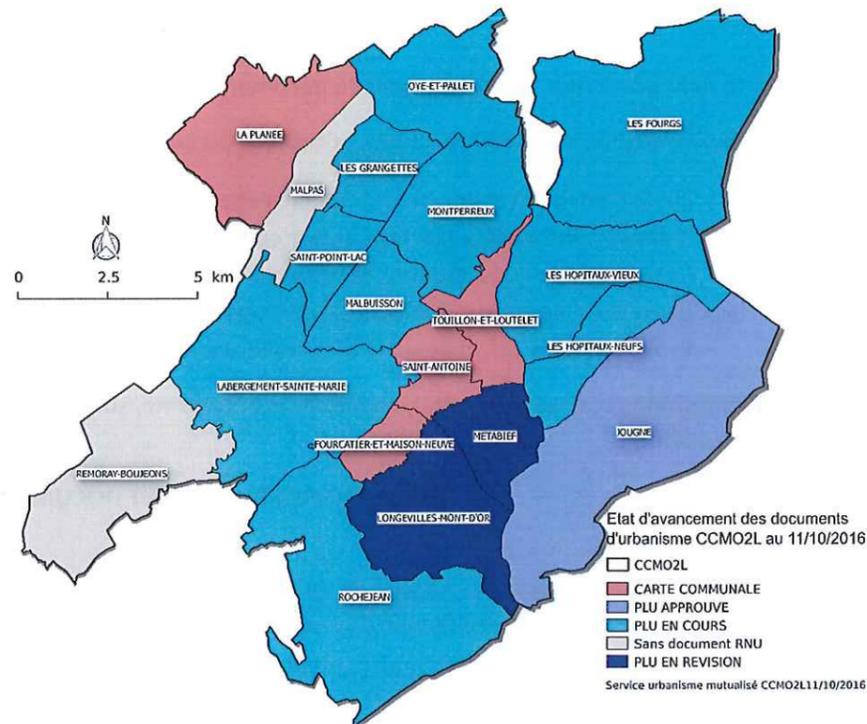


Figure 1: état des lieux des documents d'urbanisme, source service ADS CCMO2L déc. 2015

<sup>1</sup> Pour les études statistiques la population municipale est à retenir

CODE INSEE	NOM COMMUNES	SUPERFICIE (KM²)	POPULATION MUNICIPALE 2013	DENSITE 2013 (hab/km²)
25252	Fourcatier-et-Maison-Neuve	2,75	95	35
25254	Les Fourgs	27,99	1272	45
25295	Les Grangettes	5,38	271	50
25307	Les Hôpitaux-Neufs	6,56	783	119
25308	Les Hôpitaux-Vieux	14,21	411	29
25318	Jougne	29,03	1577	54
25320	Labergement-Sainte-Marie	22,12	1161	52
25348	Longevilles-Mont-d'Or	13,25	457	34
25361	Malbuisson	6,60	807	122
25362	Malpas	5,78	256	44
25380	Métabief	5,76	1119	194
25405	Montperreux	11,61	792	68
25442	Oye-et-Pallet	10,45	716	69
25459	La Planée	13,00	250	19
25486	Remoray-Boujeons	15,15	379	25
25494	Rochejean	24,32	656	27
25514	Saint-Antoine	4,51	331	73
25525	Saint-Point-Lac	4,52	268	59
25565	Touillon-et-Loutelet	4,72	235	50
TOTAL		227,71	11836	52

Figure 2: données statistiques, source INSEE 2013, chiffres clés de la CCMO2L

Légende :

Communes instruites

Communes en carte communales bénéficiant du service conseils aux maires / communales instruites par la DDT jusqu'au 31<sup>er</sup> décembre 2016, et seront instruites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 par le service mutualisé

Communes en RNU non instruites par le service mutualisé

### 3. RESULTAT EXERCICE 2016

Les tableaux ci-dessous sont la synthèse des actes instruits par type (DP, PC, PCM, CUB, PA) et par commune du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

555 actes instruits entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2016 pour les 13 communes, *source cartes @ds*

Pour rappel en 2015, 483 actes ont été délivrés (251 entre le 1<sup>er</sup> juillet et 31 décembre 2015 et 232 par la DDT entre janvier et juin 2015). Pour 2016, il est constaté une hausse de 13% des actes par rapport à l'exercice 2015. Cela s'explique par la caducité à venir des POS (27 mars 2017). En effet 10 communes sont concernées sur les 13 dotées d'un POS ou PLU. Les autres facteurs sont bien connus du territoire. Il s'agit de deux dynamiques conjointes, une, liée au secteur touristique de moyenne montagne et la deuxième, la proximité immédiate avec la Suisse voisine. Les différences de salaires entre la France et la Suisse mais aussi le niveau de vie et le prix du foncier expliquent également en partie ce constat.

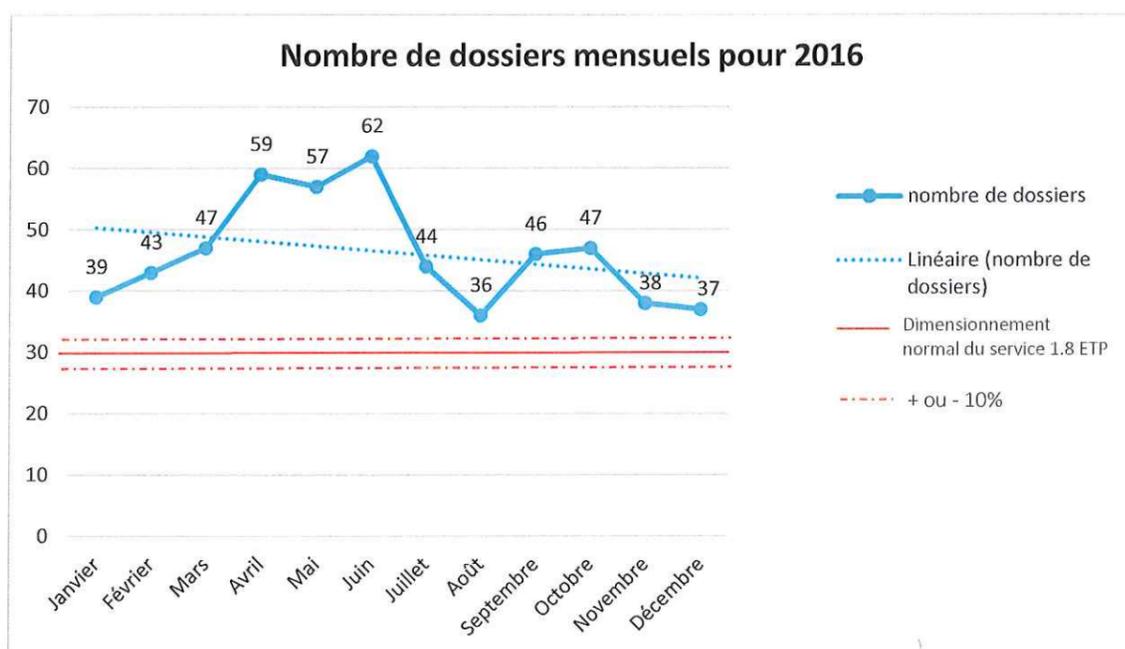
Selon la DDT (*source 2015 et premier semestre 2016*), les communes dotées d'une carte communale représentent en moyenne entre **30 à 60 actes annuels** (*Fourcatier Maison Neuve, Saint Antoine, La Planée, Touillon-et-Loutelet*). Il est également observé une hausse dans une moindre mesure entre 2015 et 2016 pour ces 4 communes. Cela doit être pris en compte et a des répercussions sur le fonctionnement du service mutualisé qui a et aura plus d'actes et plus d'interventions en termes de conseils aux Maires et particuliers.

Nombre d'acte instruits mensuel et par communes dotées d'un POS ou d'un PLU entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016

	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGETTES	HOPITAUX VIEUX	HOPITAUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURGS	JOUGNE	MONTPERREUX	SAINTE MARIE	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	TOTAL
JANVIER	2	3	2	0	3	3	4	5	7	6	2	0	2	39
FEVRIER	5	3	3	0	2	3	1	2	9	3	3	4	5	43
MARS	1	1	1	1	3	2	6	4	7	2	3	4	12	47
AVRIL	1	4	2	2	0	5	13	6	9	5	3	1	8	59
MAI	4	1	4	3	3	3	10	6	6	6	2	3	6	57
JUIN	8	5	1	2	4	2	10	6	9	2	0	4	9	62
JUILLET	5	2	3	1	3	2	6	5	3	6	2	3	3	44
AOUT	5	3	2	4	1	1	3	3	2	8	1	3	0	36
SEPTEMBRE	6	0	1	1	0	5	5	6	5	3	3	4	7	46
OCTOBRE	4	3	3	2	1	4	4	2	7	9	2	2	4	47
NOVEMBRE	4	0	1	1	5	2	3	1	6	8	0	4	3	38
DECEMBRE	2	2	0	0	0	2	7	2	9	5	1	5	2	37
Total	47	27	23	17	25	34	72	48	79	63	22	37	61	555

Nombre d'actes par type et par commune en Pos ou PLU entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016

	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGETTES	HOPITAUX VIEUX	HOPITAUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURGS	JOUGNE	MONTPERREUX	SAINTE-POINT-LAC	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	TOTAL
DP	34	18	13	11	21	19	52	32	36	33	5	25	38	337
PC	9	9	4	6	4	11	17	15	42	18	13	7	17	172
Cub <sup>2</sup>	3	0	5	0	0	2	3	1	0	9	4	4	6	37
PA	1	0	1	0	0	2	0	0	1	3	0	1	0	9
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>72</b>	<b>48</b>	<b>79</b>	<b>63</b>	<b>22</b>	<b>37</b>	<b>61</b>	<b>555</b>



Le dimensionnement actuel du service soit 1.6 ETP (défini par la DDT à 1.8 ETP) est prévu pour une trentaine d'actes mensuels + ou moins 10% (tracé rouge) soit entre 27 actes pour la fourchette basse à 33 actes pour la fourchette haute. Le suivi mensuel ici représenté, montre la réalité et la charge de travail supplémentaire. À cela s'ajoute les missions annexes non comprises (accueil du public, conseils aux maires, suivi de certains PLU...). Le graphique met également en évidence la période où le service reçoit le plus d'actes, c'est-à-dire le premier semestre, plus précisément. Cette concentration se trouve de mars à juin puis baisse. Néanmoins, l'ensemble des effectifs instruit dépasse toute l'année le dimensionnement de base du service en prenant en compte, en plus, une marge de + ou - 10% ; en effet même en prenant le mois le plus bas de l'année, où le nombre de dossiers instruits est de 36, le nombre reste bien en haut du dimensionnement de base prévu.

<sup>2</sup> Les CUa sont instruits en communes

## Nombre de rendez-vous / conseils

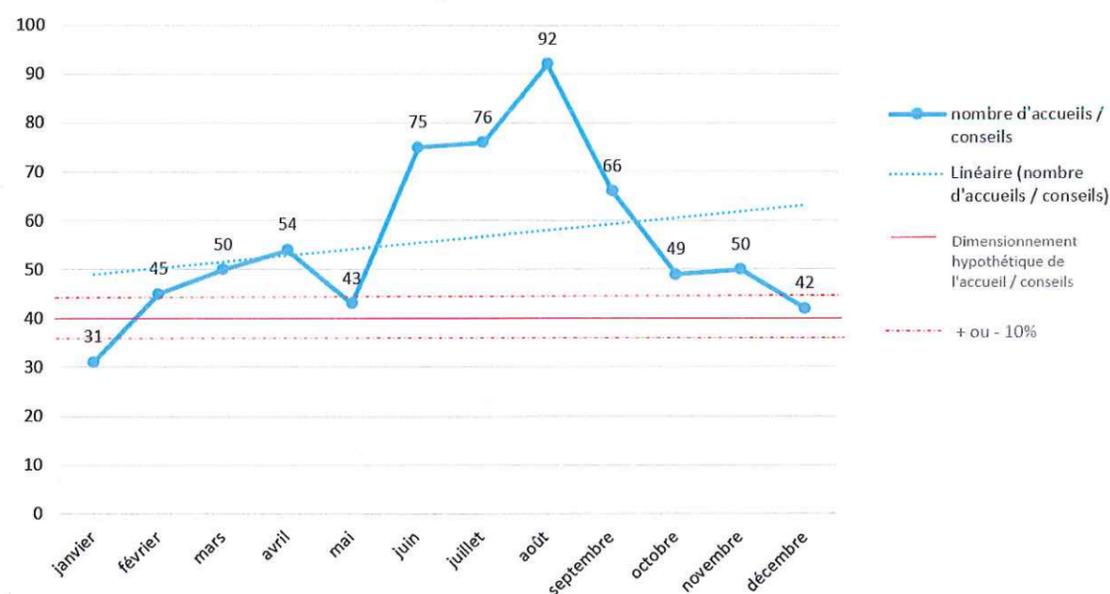
673 rendez-vous et conseils ont été réalisés soit pour des questions d'urbanisme avant dépôt de dossiers, pour le montage des dossiers ou des conseils liés à l'urbanisme que cela soit pour le public ou pour des communes instruites et/ou des communes dotées d'une carte communale. À partir de 1<sup>er</sup> janvier 2016, le service mutualisé a mis en place un système de comptage de ses conseils, accueils, rendez-vous via un tableau Excel détaillé permettant ainsi de mieux suivre les rendez-vous liés à l'instruction et aux missions annexes du service afin de faire remonter l'information aux Élus.

En effet, à la mise en place du service, il n'était pas pris en compte cette partie d'accueil du public, ni même une estimation, la DDT ne proposant pas ou peu ce genre de service de proximité, il a fallu penser une méthodologie et un système adéquat. Il n'y a donc pas de comparaison possible entre les six premiers mois en 2015 et l'exercice de l'année 2016. L'exercice 2016 sera donc l'année de référence pour les rapports d'activités annuels ultérieurs.

SYNTHÈSE DES RENDEZ-VOUS / CONSEILS MAIRES, PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS 2016

	AUTRES COMMUNES CARTES COMMUNALES OU PNU														TOTAL				
	MALBUISSON	METABIEF	LES HOPITAUX-VIEUX	ROCHEJEAN	JOUGNE	LABERGEMENT	LONGEVILLES-MONT-D'OR	SAINT-POINT-LAC	OYE-ET-PALLET	LES GRANGETTES	LES FOURGS	MONTPERREUX	LES HOPITAUX-NEUFS	TOUILLON-ET-LOULETEL		SAINT-ANTOINE	REMORAY-BONJEON	CCHD	
JANVIER	3	4	2	1	5	4	2	2	2	0	0	3	3	0	0	0	0	0	31
FEVRIER	4	9	0	7	3	4	1	4	4	2	2	4	0	1	0	0	0	0	45
MARS	3	7	3	2	2	9	2	2	0	4	2	10	4	0	0	0	0	0	50
AVRIL	4	9	1	3	5	6	2	5	1	4	4	8	2	0	0	0	0	0	54
MAI	3	3	1	0	6	7	1	4	0	1	3	8	4	0	1	1	0	0	43
JUIN	8	12	2	1	9	7	0	6	1	11	7	8	8	1	1	0	0	0	75
JUILLET	12	8	1	5	6	9	3	3	2	8	6	8	4	0	1	0	0	0	76
AOUT	16	20	2	1	9	1	5	8	3	5	5	14	3	0	0	0	0	0	92
SEPTEMBRE	7	6	2	1	2	8	3	2	5	3	5	15	5	0	1	1	0	0	66
OCTOBRE	9	4	0	0	8	5	4	6	2	3	0	4	3	1	0	0	0	0	49
NOVEMBRE	6	2	0	3	11	3	3	2	2	1	1	8	3	2	0	0	0	3	50
DECEMBRE	4	5	1	1	5	3	5	5	5	1	2	3	0	0	2	0	0	0	42
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>89</b>	<b>15</b>	<b>25</b>	<b>71</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>41</b>	<b>92</b>	<b>39</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>673</b>	

Synthèse accueils / conseils 2016



Ce graphique met en avant le nombre hypothétique de l'accueil public absorbable (tracé rouge avec une marge de + ou - 10%). Cette mission annexe proposée en plus, est non comprise dans la mission de base et le dimensionnement du service. Cela induit une charge de travail conséquente pour le service, au vu de ces chiffres. Ce constat a nourri, motivé, la réflexion de l'élaboration des guides de l'urbanisme. Cependant, malgré la méthodologie de comptage<sup>3</sup>, certains rendez-vous et/ou appels ne peuvent être comptabilisés du fait de la charge de travail. Il s'agit ici de ce qui réellement comptabilisé.

<sup>3</sup> Procédure de comptage : sont exclus les appels de moins de 5 minutes qui représentent environ une quinzaine d'appels supplémentaires journaliers

Montant des affranchissements par commune relatifs au fonctionnement du service<sup>4</sup>

Commune	Total
MALBUISSON	59.83
OYE ET PALLET	118.69
LES GRANGETTES	57.08
HOPITAUX VIEUX	2.04
HOPITAUX NEUFS	67.21
ROCHEJEAN	46.41
METABIEF	25.2
LES FOURGS	168.07
JOUGNE	69.74
MONTPERREUX	59.42
SAINT POINT LAC	75.41
LONGEVILLES MONT D'OR	66.36
LABERGEMENT SAINTE MARIE	120.56
CCMO2L	<b>936.02</b>

Il s'agit ici des consultations réalisées par le service instructeur pour le compte des communes soit en cas d'omissions de celles-ci ou parce que les dossiers nécessitaient une technicité en lien avec le domaine de l'urbanisme et de l'ADS autre que les dossiers dit « classiques ».

<sup>4</sup> Ce montant comprend l'affranchissement des actes transmis aux communes (arrêtés, courriers d'incomplétudes...) ainsi que le montant de l'affranchissement des consultations de services non réalisées par les communes (DDT service ERNF par exemple).

#### 4. MISSIONS ANNEXES :

Conformément à la mise en place du service, des missions annexes peuvent nous être confiées suivant la charge de travail et le lien avec l'urbanisme. C'est notamment le cas pour la caducité des POS à venir et l'élaboration des PLU. Le service instructeur, dans la mesure des disponibilités, peut assister aux réunions et suivis des PLU sur demande des communes. Aujourd'hui certaines communes ont entrepris la démarche d'associer le service instructeur à l'élaboration et au suivi des PLU comme par exemple Montperreux (intervention dès le PADD, OAP, règlement), de Métabief dès la révision générale du PLU), Saint-Point-Lac et Les Grangettes (PADD, OAP, règlement), les Fourgs, Oye et Pallet...

Par ailleurs, le service ADS organise des réunions à destinations des secrétaires de Mairie et/ou des élus pour ceux qui le souhaitent afin de dresser un bilan du service. Ces réunions permettent de recueillir les attentes des Mairies et de relever les éventuels problèmes, les demandes... C'est également l'occasion de faire un point en urbanisme et sur les actualités juridiques. Parallèlement, le service ADS a décidé de mettre en place un système d'actualités par mail transmis aux communes lors de parutions de décrets importants pour l'urbanisme. Dans la mesure du possible (en fonction de la charge de travail) le service ADS fait suivre les actualités règlementaire ou fait le relais d'information notamment par le biais de l'animation DDT ou des réunions d'arrondissement.

Le service est parvenu à finaliser les guides pratiques de l'urbanisme en 2016. Ces guides ont été présentés au bureau du 29 novembre 2016, les élus ont eu ces guides courant janvier pour relecture en vue d'une publication courant février au format informatique sur le site intercommunal, ainsi qu'une diffusion par voie électronique à l'ensemble des communes instruites. Un guide pratique de l'urbanisme pour les Déclarations Préalables (DP) a été rédigé ainsi que pour les Permis de Construire (PC), également pour les Permis d'Aménager (PA) et enfin pour les Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUb).

D'autres missions sont également suivies et effectuées, comme des tâches relatives aux ressources humaines puisque le responsable encadre et forme un agent de catégorie C affecté à 60 % à l'urbanisme (entretien annuel, suivi de l'agent, planning de formation...), et effectue toutes les tâches intrinsèques liées au fonctionnement du service (mise en place des archives pour l'instruction et transmission aux archives départementales, aide à la rédaction du bilan annuel...). D'autres missions existent en lien avec la Direction (réunion de direction, présentation en bureau et conseil communautaire, rédaction du rapport d'activités, aide/participation à la facturation avec l'agent en charge de cette mission...).

Planning de formation

<b>SERVICE :</b>	<b>URBANISME, MISSION AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS), CONSEILS AUX MAIRES</b>
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

AGENTS	FONCTIONS
ADRIEN GRAMONT LISE MESAS	RESPONSABLE SERVICE ADS ET CONSEILS AUX MAIRES ASSISTANTE URBANISME / SECRETARIAT

ORGANISME FORMATIONS	INTITULÉS	INTERVENANTS	DATE	LIEUX	OBJECTIFS	AGENTS	ATTESTATIONS
<b>2015</b>							
CNFPT	PLU PLUi les nouveaux documents de la planification	GILLES THILLET	24/09/2015 ET 25/09/2015	BESANCON CNFPT	la nouvelle planification PLU et PLUi	ADRIEN GRAMONT	OUI CNFPT
CNFPT	Motivation des actes d'urbanisme	FREDERIC BERET	05/10/2015	BESANCON CNFPT	jurisprudence, conformité, applications	ADRIEN GRAMONT LISE MESAS	OUI CNFPT
AMF	Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP	L'APAVE	15/04/2015	SALLE POLYVALENTE DOUBS	préparer son Ad'AP, contenu, modalité	ADRIEN GRAMONT	OUI MAIRIE METABIEF
AMF	Documents d'Urbanisme, L'Urbanisme après 2015	REMY CLOUET	18/05/2015	SALLE DES FETES HOUTAUD	les documents d'urbanisme	ADRIEN GRAMONT	OUI MAIRIE METABIEF
DEPARTEMENT DU DOUBS	AMO	DEPARTEMENT DOUBS	07/04/2015	PREFECTURE BESANCON	Sensibilisation à l'analyse des offres et des candidatures pour un marché de prestations intellectuelles en procédure adaptés	ADRIEN GRAMONT	OUI MAIRIE METABIEF
<b>2016</b>							
CNFPT	Initiation application du droit des sols	Christine GARTNER & Aude PETITEAU	04/02/2016 05/02/2016	BESANCON CNFPT	Environnement Réglementaire et Juridique Acquérir des notions en droit de l'urbanisme et conditions de l'utilisation du droit des sols	ADRIEN GRAMONT LISE MESAS	OUI CNFPT
CNFPT	Gestion des comportements agressifs en situation d'accueil	CHRYSTEL MAYOLLE	15/12/2015+12/01/20 16+01/03/2016	Mairie Les Hôpitaux Neufs	Développer sa posture d'agent représentant la collectivité, s'affirmer dans le respect de soi et de l'autre, apprendre à se protéger psychologiquement, pouvoir utiliser des techniques simples de gestion de ses émotions, utiliser d'outil de communication, posture...	ADRIEN GRAMONT LISE MESAS	OUI CNFPT
CNFPT	Formation d'intégration de catégorie C de la fonction publique territoriale	NC	les 07/04/16, 08/04/16, 02/05/16, 03/05/16, 19/05/16	BESANCON CNFPT	Intégration catégorie C fonction publique territoriale	LISE MESAS	OUI CNFPT
CNFPT	Les dispositions propres aux constructions	FREDERIC BERET	9 et 10 mai 2016	BESANCON CNFPT	urbanisme : constructions	Lise MESAS ADRIEN GRAMONT	OUI CNFPT
CNFPT	Les dispositions propres aux aménagements	ERIC CITERNE	16 et 17 juin 2016	BESANCON CNFPT	urbanisme : aménagements	Lise MESAS ADRIEN GRAMONT	OUI CNFPT

ORGANISME FORMATIONS	INTITULE	INTERVENANTS	DATE	LIEUX	OBJECTIFS	AGENTS	ATTESTATIONS
CCMO2L	SUIVI AGENT ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL	Adrien GRAMONT, Vincent FLEUROT	27/01/2016	CCMO2L	Entretien annuel individuel	LISE MESAS	Attente retour direction
CCMO2L	SUIVI AGENT ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL	Anne BADOZ, DGS	Non fixé	CCMO2L	Entretien annuel individuel	ADRIEN GRAMONT	Non réalisé

**Conclusion :**

Au vu de la charge de travail et du dimensionnement actuel du service (plus de demandes que le service ne peut absorber, rendez-vous, suivis des PLU...), le service est parfois obligé de fermer son accueil/rendez-vous pendant plusieurs semaines. Quelles perspectives pour l'année 2017 ? La deuxième vague de transfert de l'ADS avec l'instruction des 4 cartes communales supplémentaires représentant entre 30 à 60 dossiers (chiffres DDT) sont également à prendre en compte (ainsi que les missions d'accompagnement et de conseils). Comment le service va-t-il pouvoir fonctionner avec 1ETP 100% et un à 60% ? Alors que le service est sous dimensionné avec 1.8 ETP. Une réflexion avec les Elus est à avoir quant au dimensionnement du service. Le service continue d'actualiser sa rubrique sur le site internet, <http://www.ccmontdor2lacs.com/> notamment par la mise en place des nouveaux cerfa pour les autorisations de construire, mise en ligne des guides prochainement, les différents rapports d'activités, note sur l'organisation du service...

1000

## Bibliographie

Le PLU, régime juridique – Elaboration – Modification – Révision – Contentieux, Editions le MONITEUR 2<sup>ème</sup> édition ; août 2015.

Le Code de l'Urbanisme, annoté et commenté 25<sup>ème</sup> édition, DALLOZ 2016 (version recodifiée)

Calcul des surfaces réglementaires, mémento illustré, Yves GOUJON 2<sup>ème</sup> édition, juin 2015.

DICOBAT Visuel, dictionnaire du bâtiment, édition 2015.

<http://www.ccmontdor2lacs.com/> mise à jour janvier 2017.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> rubrique urbanisme, autorisations d'urbanisme ; consulté décembre 2016.

<http://montdor-2lacs.geosphere.fr/adscs/Login.aspx?ReturnUrl=%2fadscs%2f> Logiciel d'instruction ; extraction décembre 2015.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075> code de l'urbanisme version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les différents supports de formation 2015 - 2016 (cf. planning de formations cité ci-dessus)

**Annexe 1 : Facturation exercice 2016 semestre 1**

**Budget instruction droit des sols**

**sur 6 mois (du 01 janvier au 30 juin 2016)**

	Population 2013		Nb d'actes	Répartition nb actes	Répartition toutes charges selon population	50% population	50% nb actes	50% population 50% actes
	Municipale							
GRANGETTES	271		8,2	1198	846	423	599	1022
HOPITAUX NEUFS	783		11,4	1665	2445	1222	833	2055
HOPITAUX VIEUX	411		6,8	993	1283	642	497	1138
JOUGNE	1577		40,7	5946	4924	2462	2973	5435
LABERGEMENT STE MARIE	1161		30,9	4514	3625	1813	2257	4070
LES FOURGS	1272		23	3360	3972	1986	1680	3666
LONGEVILLES MONT D'OR	457		10,8	1578	1427	713	789	1502
MALBUISSON	807		16,5	2410	2520	1260	1205	2465
METABIEF	1119		33,5	4894	3494	1747	2447	4194
MONTPERREUX	792		19,9	2907	2473	1236	1454	2690
OYE ET PALLET	716		13,4	1958	2236	1118	979	2097
ROCHEJEAN	656		14	2045	2048	1024	1023	2047
ST POINT LAC	268		10,3	1505	837	418	752	1171
FOURCATIER MAISON NEUVE	95		0	0	297	148	0	148
LA PLANEE	250		0	0	781	390	0	390
SAINTE ANTOINE	331		0	0	1034	517	0	517
TOUILLON ET LOULETEL	235		0	0	734	367	0	367
<b>TOTAL</b>	<b>11201</b>		<b>239,4</b>	<b>34974</b>	<b>34974</b>	<b>16065</b>	<b>17487</b>	<b>34974</b>

**Coût de fonctionnement sur 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier  
au 30 juin 2016**

Poste instructeur charges comprises	19 212
Poste assistant charges comprises	14 095
Déduction ADAP	-1 764
Documentation	465
Fournitures administrative	250
Accueil - Standard	698
Assurance	300
copieurs et impressions	250
Frais de déplacement	427
Amortissement sur 6 mois	1 041
<b>TOTAL</b>	<b>34 974</b>

Déduction ADAP	
2 Jours terrain Lise + Adrien	294
10 Demi-journées pour dossier Lise + Adrien	1470
<b>TOTAL</b>	<b>1764</b>

**Montant amortissements**

	Coût acquisition	Durée amortissement	Montant amortissement
Licences	6 639	5	1327
Matériel informatique	2 393	5	478
Bureaux	2 782	10	278

**TOTAL 2083**

**Annexe 2 : Facturation exercice 2016, semestre 2**

**Budget instruction droit des sols**

sur 6 mois (du 01 juillet au 31 décembre 2016)

	Population 2013		Nb d'actes	Répartition nb actes	Répartition toutes charges selon population	50% population	50% nb actes	50% population population 50% actes	50% population 50% actes
	Municipale								
GRANGETTES	271		8,1	960	555	278	480	758	1022
HOPITAUX NEUFS	783		7,3	865	1604	802	432	1235	2055
HOPITAUX VIEUX	411		6,9	818	842	421	409	830	1138
JOUGNE	1577		27,7	3282	3231	1616	1641	3257	5435
LABERGEMENT STE MARIE	1161		15,1	1789	2379	1190	895	2084	4070
LES FOURGS	1272		14,8	1754	2606	1303	877	2180	3666
LONGEVILLES MONT D'OR	457		16,1	1908	936	468	954	1422	1502
MALBUISSON	807		18,7	2216	1654	827	1108	1935	2465
METABIEF	1119		21,1	2500	2293	1146	1250	2397	4194
MONTPERREUX	792		28,4	3365	1623	811	1683	2494	2690
OYE ET PALLET	716		8,2	972	1467	734	486	1219	2097
ROCHEJEAN	656		13,5	1600	1344	672	800	1472	2047
ST POINT LAC	268		7,8	924	549	275	462	737	1171
FOURCATIER MAISON NEUVE	95		0	0	195	97	0	97	148
LA PLANEE	250		0	0	512	256	0	256	390
SAINTE ANTOINE	331		0	0	678	339	0	339	517
TOUILLON ET LOULETEL	235		0	0	482	241	0	241	367
<b>TOTAL</b>	<b>11201</b>		<b>193,7</b>	<b>22952</b>	<b>22952</b>	<b>10543</b>	<b>11476</b>	<b>22952</b>	<b>34974</b>

Rappel 1<sup>er</sup> semestre

**Coût de fonctionnement sur 6 mois du 1<sup>er</sup>  
juillet au 31 décembre 2016**

Poste instructeur charges comprises	19 406
Poste assistant charges comprises *	1 473
Documentation	82
Fournitures administrative	250
Accueil - Standard	698
Assurance	300
copieurs et impressions	250
Frais de déplacement	260
Amortissement sur 6 mois	233
<b>TOTAL</b>	<b>22 952</b>

\* suite à erreur facturation 1<sup>er</sup> semestre  
2016 charges calculées sur 1 an au lieu de  
6 mois

reste 10 % poste de 50 % à 60 % depuis le 1er janvier 2016

**Montant amortissements**

	Coût acquisition	Durée amortissement	Montant amortissement
Licences	2 334	5	467
<b>TOTAL</b>			<b>467</b>

